



SOJA ET DÉFORESTATION :

les acteurs financiers ne
doivent plus être complices

Soja et déforestation :

Les acteurs financiers ne doivent plus être complices

Rédaction :

Andrea Hernandez et Lucie Pinson (Reclaim Finance)
Klervi le Guenic et Sylvain Angerand (Canopée Forêts Vivantes)
Leyla Larbi (Sum of Us)

Mise en page :

Jordan Jeandon, Graphic designer

Date de publication :

Novembre, 2020

Avertissement :

Comme indiqué et reconnu par la Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée¹, la conversion d'écosystèmes naturels, y compris celle du Cerrado, doit être considérée comme de la déforestation. Cette note parle le plus souvent de déforestation/conversion mais peut parfois seulement utiliser le terme générique de déforestation.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Si la déforestation tropicale était un pays, ce serait le troisième plus grand émetteur de gaz à effet de serre au monde, juste après la Chine et les États-Unis². Bien que le GIEC reconnaisse que l'élimination de la déforestation est l'un des moyens les plus efficaces de mitiger le dérèglement climatique³, les institutions financières, pourtant de plus en plus engagées à contribuer aux objectifs de l'Accord de Paris, sont particulièrement absentes sur le sujet.

Bientôt la COP21 de la biodiversité

Lacunaires quand elles ne sont pas tout simplement manquantes⁴, leurs politiques liées à la déforestation ou conversion⁵ d'écosystèmes ne permettent pas d'enrayer leurs soutiens financiers à des entreprises responsables de déforestation. Les acteurs financiers français ne font pas exception, malgré des prises de position croissantes sur le sujet du climat mais aussi de la protection de la biodiversité.

Alors que la France et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) accueilleront en 2021 un One Planet Summit⁶ de la biodiversité à l'occasion de la tenue du Congrès mondial de la nature, il est urgent que la finance française montre l'exemple. Loin des grands principes d'intention, les banques, assureurs et investisseurs doivent adopter des mesures concrètes et spécifiques à même d'enclencher des transformations sectorielles et une baisse de la déforestation/conversion des écosystèmes naturels.

La déforestation cachée liée au soja

Plusieurs ONG dont les signataires de cette note ont récemment interpellé les acteurs financiers français sur les enjeux liés au soja issu de la conversion d'écosystèmes naturels⁷.

Le soja, cultivé en Amérique Latine⁸ et en particulier dans la savane du Cerrado au Brésil, est l'un des principaux facteurs de déforestation dans le monde - avec l'élevage, la culture du palmier à huile, la production de pâte à papier, l'exploitation forestière et minière. Ses impacts sur l'environnement et les droits humains sont extrêmement bien documentés mais restent mal connus - peut-être car le soja ne finit pas directement dans nos assiettes mais bien indirectement en servant de protéines dans l'alimentation des animaux d'élevage.

Face à l'explosion de la demande en soja, générée par l'augmentation continue de la consommation de viande et de produits laitiers, le Cerrado est aujourd'hui l'un des écosystèmes les plus menacés de la planète. 50 % de sa superficie initiale a déjà été détruite. Sa disparition serait un désastre pour le climat et la biodiversité alors qu'il stocke l'équivalent de 13,7 milliards de tonnes de dioxyde de carbone (CO₂)⁹ et abrite 5% de la biodiversité mondiale¹⁰.

Ne plus être complices

La bonne nouvelle est que la destruction du Cerrado n'est pas une fatalité. Les auteurs de cette note sont convaincus que les institutions financières peuvent contribuer à stopper la conversion liée à la production de soja et ainsi contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique et la disparition de la biodiversité. En effet, des solutions existent et la clé du problème se trouve notamment au niveau de l'adoption et de la mise en place de mesures "zéro déforestation" par les négociants tels que Bunge ou Cargill qui commercialisent le soja au niveau international.

Cette note présente ces mesures et appelle les institutions financières à en exiger leur respect par les négociants, en particulier par les entreprises du groupe ABCD qui contrôlent 56% des exportations mondiales.

LE CERRADO, UN ÉCOSYSTÈME MENACÉ

Le Cerrado, un immense biome de 200 millions d'hectares, constitué majoritairement de savanes arborées, est en première ligne de la déforestation liée au soja.

690 000 ha de végétation naturelle¹¹, soit 65 fois l'équivalent de la superficie de Paris disparaissent chaque année dans le Cerrado en raison de la conversion d'écosystèmes naturels. Si le taux de déforestation du Cerrado dépasse celui de l'Amazonie depuis plus de 10 ans, cela ne devrait pas s'arrêter face à une explosion de la demande de soja.

Les exportations de soja du Brésil ont doublé au cours de la dernière décennie afin de répondre à la demande internationale croissante et sa production a atteint le record de 125 millions de tonnes de soja produites lors de la récolte 2019/2020¹².

La protection du Cerrado, qui a déjà perdu 50% de sa superficie initiale, est au carrefour de plusieurs enjeux : lutte contre le dérèglement climatique, protection de la biodiversité et de l'environnement, respect des droits des populations autochtones.



Climat

La déforestation est responsable d'environ 12 % des émissions annuelles de gaz à effet de serre dans le monde¹³, un nombre qui augmente avec la prise en compte des émissions liées à la conversion d'écosystèmes naturels. Il est tout simplement impossible de limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C si nous n'y mettons pas un terme. Les forêts et les sols ont une capacité d'absorption de dioxyde de carbone importante, agissant comme le plus grand réservoir de carbone après les océans. Le défrichement et la coupe des arbres libère une quantité importante de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

La conversion de la végétation native du Cerrado en culture de soja entraîne l'émission de 60 MtCO₂/an¹⁴, l'équivalent des émissions de gaz à effet de serre de 13 millions de voitures par an¹⁵.

Biodiversité

Déforester et convertir de la végétation indigène en entraîne une perte d'habitats directe pour d'innombrables espèces, mais aussi des lourdes perturbations environnementales - par exemple désertification, érosion des sols et baisse de la qualité des eaux, inondations - qui ne sont pas non plus sans conséquence pour la biodiversité.

Le Cerrado abrite plus de 4 800 espèces endémiques¹⁶ dont de nombreuses sont menacées d'extinction par l'expansion du soja¹⁷. Avec 5 % de la biodiversité mondiale, Le Cerrado abrite des espèces menacées comme le jaguar, le tamanoir, le renard, le loup à crinière et le cerf des marais¹⁸.

Environnement

La destruction continue du Cerrado entraînera des changements dans le régime des précipitations de la région, et par ricochet la productivité agricole¹⁹. Les monocultures de soja à grande échelle, qui sont souvent génétiquement modifiées, ne sont pas uniquement des grandes consommatrices

d'eau. Elles utilisent aussi des grandes quantités de pesticides, entraînant des pollutions importantes et contaminant l'eau utilisée par les populations riveraines²⁰.

Enfin, le Cerrado est le lieu de naissance de nombreux grands systèmes aquatiques brésiliens. Les rivières qui y prennent leur source alimenteraient 8 des 12 bassins versants du Brésil²¹. Etant donné que 90 % des Brésiliens dépendent de l'énergie hydroélectrique générée par les bassins hydrologiques dont la source se trouve au Cerrado, sa destruction déstabiliserait profondément l'économie brésilienne dans son ensemble²².

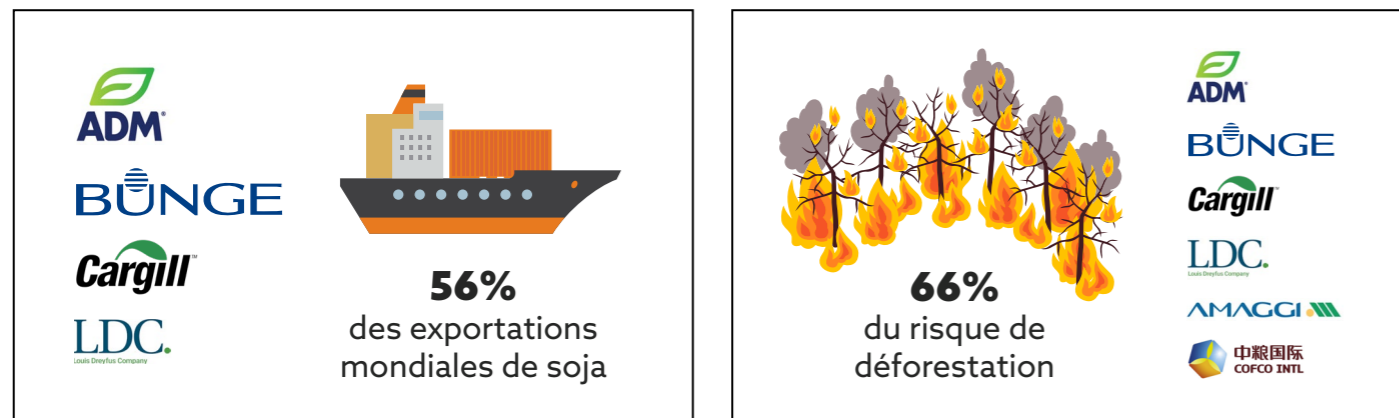
Droits humains

Les communautés autochtones et locales jouent un rôle fondamental dans l'atteinte des objectifs sur le climat et la biodiversité. Les territoires autochtones représentent 22 % des terres du monde, mais ils conservent 80 % de la biodiversité de la planète²³. Et pourtant, les communautés autochtones sont souvent en première ligne de déforestation pour l'agriculture industrielle. Même lorsqu'elles tentent de faire valoir leurs droits et de protéger leurs terres et leurs forêts, elles sont confrontées à l'intimidation, à la criminalisation et à la violence. L'agriculture industrielle se pratique souvent par «accaparement de terres», sans respect du droit au consentement libre, informé et préalable (CLIP), tel que reconnu par la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

L'expansion du soja en Amérique latine ne fait pas exception et est souvent liée à l'appropriation des terres, à la violation des droits des autochtones et à la violence contre les populations locales²⁴. Au Brésil, et en particulier dans la région du Matopiba où le soja se développe le plus, l'expansion rapide de monocultures de soja, à la taille 14 fois supérieure à celle des exploitations des petits agriculteurs, génère de profonds conflits sociaux. Les communautés locales et surtout les Quilombos dont les droits à la terre ne sont pas ou très peu reconnus sont en première ligne²⁵.

LES CHIFFRES DE LA DÉFORESTATION CACHÉE LIÉE AU SOJA

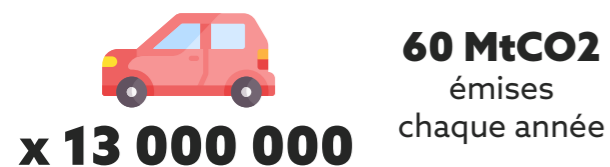
Les responsables de la déforestation



Le Cerrado, frontière de l'expansion du soja



Production de soja issu de la conversion



L'ABCD DES PRINCIPAUX RESPONSABLES

Si il existe près de 300 exportateurs de soja, le commerce mondial du soja est entre les mains d'une poignée de négociants internationaux : ADM (pour Archer Daniels Midland), Bunge, Cargill et Louis Dreyfus qui forment le fameux groupe ABCD et sont responsables de 56 % des exportations de soja²⁷. Avec Amaggi et COFCO²⁸, ils représentaient 66 % du risque de déforestation directement lié à l'expansion du soja en 2017²⁹.

Si toutes ces entreprises ont pris divers engagements volontaires unilatéraux pour lutter contre la déforestation et la conversion d'écosystèmes naturels, de multiples études soulignent leur inefficacité. Une évaluation réalisée par Mighty Earth sur les politiques et pratiques des 6 négociants montre que Cargill et Bunge concentrent les pires pratiques et qu'aucun négociant n'obtient un score exemplaire³⁰. Trase montre aussi que l'adoption d'engagements « zéro déforestation » ne s'est pas concrétisée en un changement des pratiques et donc en une baisse de la conversion d'écosystèmes natifs³¹.

Si ce constat est inquiétant, la déforestation liée au soja dans le Cerrado n'est pas une fatalité. L'adoption en 2008 du moratoire sur la déforestation liée à la culture du soja en Amazonie, a permis de réduire de 30 à 1% la part de forêts détruites pour la culture du soja, sans pour autant diminuer la production du soja, le tout à un coût raisonnable³².

La très forte concentration du secteur implique qu'un changement réel des pratiques des 6 négociants pourrait significativement ralentir la déforestation liée à la production de soja voire y mettre

un terme en entraînant un changement des pratiques des autres exportateurs.

Les experts s'accordent à dire que l'un des principaux défis pour une mise en œuvre réussie des engagements « zéro déforestation » dans le Cerrado est l'établissement d'une « cut-off date » au-delà de laquelle le soja issu de conversion n'est plus accepté.

Dans un rapport³³ établi dans le cadre des travaux du Comité scientifique et technique (CST) « Forêt » mis en place par l'Agence française de développement, en lien avec la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI) publiée par la France en 2018, Canopée Forêts Vivantes écrit : « en 2019, l'initiative « Accountability Framework » a permis d'établir une référence globale unique pour les chaînes de matières premières agricoles et forestières et de fixer une cut-off date au plus tard au 1er janvier 2020. Bien qu'ayant participé à cette initiative, les principaux négociants de soja refusent toujours d'adopter une cut-off date. »

Les négociants doivent revoir les contrats qui les lient aux producteurs de soja afin d'y intégrer une cut-off date au plus tard au 1er janvier 2020 et d'y stipuler explicitement que le soja issu de conversion ayant eu lieu avant cette date ne sera pas acheté. Dans les zones à risque, les importateurs doivent mettre en place une traçabilité jusqu'à la parcelle pour leurs producteurs directs et indirects, ainsi qu'un système de contrôle indépendant pour vérifier la conformité. Les acteurs financiers peuvent les y contraindre.

“ **La protection des forêts et de la biodiversité devient une préoccupation majeure des acteurs de la finance, du moins dans leurs discours. Il est temps de passer des paroles aux actes** ”

Lucie Pinson, fondatrice et directrice générale de Reclaim Finance

LA RESPONSABILITÉ DES ACTEURS FINANCIERS

Si les acteurs de la grande distribution et du secteur agro-alimentaire ont un rôle majeur à jouer pour faire changer les pratiques des négociants et assurer zero déforestation liée au soja dans leurs chaînes d’approvisionnement, les acteurs financiers ne peuvent et doivent plus fuir leurs responsabilités.

Non seulement les banques, assureurs et investisseurs sont nombreux à avoir pris des engagements volontaires en matière de protection du climat et de la biodiversité, mais l’adoption de la loi sur le devoir de vigilance des entreprises les oblige aussi à adopter des plans de vigilance, dont ils sont maintenant

redevables légalement, permettant de prévenir, atténuer et remédier les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l’environnement, qui résulteraient de leurs activités.

Les acteurs financiers peuvent contribuer à la déforestation liée au soja à travers la provision de services financiers à tous les acteurs de la chaîne d’approvisionnement – à travers de prêts dédiés et généraux ou autres lignes de crédits, d’aides à l’émission d’actions et d’obligations, de services de conseil ou de couvertures d’assurances, ou enfin d’investissements.



Des données de Profundo³⁴ révèlent que les 5 grandes banques françaises ont accordé près de 9,5 milliards de dollars de financements (en prêts et obligations d’actions et d’obligations) au groupe ABCD entre 2016 et 2019. Plus de 60% de ces financements proviennent de BNP Paribas qui a accordé 6 milliards de dollars aux 4 entreprises, dont plus des deux tiers à Cargill dont elle est reconnue l’un des plus financeurs internationaux. Viennent après Société Générale qui a accordé 2 milliards de dollars de financements au groupe ABCD, puis BPCE (966 millions), Crédit Agricole (472 millions) et Crédit Mutuel (45 millions). Les banques françaises ont aussi soutenu COFCO à hauteur de 1 milliard de dollars entre 2016 et 2019.



4 investisseurs français détiennent la quasi-totalité des 317 millions de dollars d’actions et obligations investis par des acteurs financiers français dans des entreprises du groupe ABCD en juin 2020. Il s’agit de Crédit Agricole (112 millions) suivi de BPCE (76 millions), BNP Paribas (75 millions) et AXA (43 millions).

Ces montants s’expliquent notamment par l’absence de politique robuste pour prévenir leurs soutiens à la déforestation ou conversion d’écosystèmes naturels pour la production de soja. Les principaux groupes français ont des politiques insuffisantes sur certains enjeux liés à la déforestation ou à la biodiversité, comme l’huile de palme ou la pâte à papier mais restent aveugles sur les risques spécifiques au soja.

DEMANDES ET CONCLUSION

Plusieurs ONG, dont les signataires de cette note, ont récemment interpellé les acteurs financiers français sur les enjeux liés au soja issu de la conversion de la végétation indigène. Ils ont envoyé une lettre³⁵ à 11 acteurs financiers³⁶ leur demandant de s'engager à suspendre tous services financiers aux négociants qui n'auraient pas révisé d'ici le 1er janvier 2021 les contrats qui les lient aux producteurs de soja afin d'y intégrer la « cut-off date » du 1er janvier 2020 au plus tard³⁷.

Ces contrats doivent donc stipuler explicitement que tout soja issu de terres déboisées ou converties à partir d'écosystèmes naturels après cette date ne sera plus accepté et intégré dans les chaînes d'approvisionnement. A cela doit s'ajouter la mise en place d'un système de traçabilité complet et l'adoption d'un système de contrôle indépendant.

La lettre demande également aux banques, assureurs et investisseurs de s'engager publiquement à ne plus fournir de services financiers aux négociants qui n'auraient pas révisé en ce sens les contrats et/ou ne pourraient pas démontrer qu'ils se conforment à des chaînes d'approvisionnement 100 % sans conversion, au 1er janvier 2022.

Enfin, la lettre rappelle aux acteurs financiers leur devoir de respecter et faire respecter par leurs parties prenantes les droits humains et ceux des peuples autochtones, en particulier ceux liés à l'eau et à la terre, au travers de leur consentement libre, préalable et informé (CLIP).

Alors que la lettre demandait une réponse d'ici le vendredi 23 octobre, seuls 5 acteurs y ont répondu : Amundi, AXA, BNP Paribas, BPCE/Natixis et Société Générale. Leurs réponses, disponibles sur le site de Reclaim Finance³⁸ montrent que si tous se disent concernés par les enjeux liés à la déforestation, aucun ne s'engage pour l'instant à durcir le ton auprès des négociants exposés à du soja issu de conversion. AXA, Société Générale et surtout BNP Paribas laissent envisager l'adoption de possibles mesures mais Société Générale envisage déjà des fausses pistes comme la certification ou la compensation. La protection du Cerrado ne se fera pas avec des mots mais des actes. Ceux-là manquent encore.

“ À moins de forcer Bunge et Cargill à appliquer une politique zéro déforestation, BNP Paribas, Crédit Agricole, BPCE et les autres institutions financières risquent d'être complices de leur destruction ”

Sylvain Angerand, Canopée

RÉFÉRENCES

1. https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/2018.11.14_SNDI_0.pdf
2. https://www.ran.org/wp-content/uploads/2020/03/RAN_Keep_Forests_Standing_vWEB.pdf
3. <https://www.ipcc.ch/srccl/>
4. <https://forestsandfinance.org/bank-profiles/>
5. Selon le WWF, "la conversion des forêts implique l'enlèvement des forêts naturelles pour répondre à d'autres besoins fonciers, tels que les plantations, l'agriculture, les pâturages pour l'installation du bétail et l'exploitation minière. Ce processus est généralement irréversible." https://wwf.panda.org/our_work/our_focus/forests_practice/deforestation-causes2/forest_conversion/
6. Ce sommet est d'après le site internet dédié "une plateforme d'engagements pour relever le défi du changement climatique rassemblant dirigeants politiques, responsables du secteur privé, fondations, ONG et citoyens afin d'identifier et d'accélérer le financement des solutions en faveur du climat, de la biodiversité et des océans". <https://www.iucncongress2020.org/fr/one-planet-summit-0>
7. https://reclaimfinance.org/site/wp-content/uploads/2020/10/Letter_Deforestation_Soya_Oct2020_vf.pdf
8. Le soja est cultivé en Amazonie bolivienne, dans la savane du «Cerrado» au Brésil et la région du Chaco, en Argentine, Paraguay et Bolivie.
9. https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2017-11/1709_Manifeste_The_future_of_the_Cerrado_in_the_hands_of_the_market.pdf
10. http://www.mightyearth.org/wp-content/uploads/2016/07/Mighty_MysteryMeat_FR-web.pdf
11. D'après des données de 2020 de TerraBrasilis accessibles sur le site dédié de l'INPE, en moyenne 690 000 ha de végétation naturelle ont disparu chaque année entre 2009 et 2019 dans le Cerrado en raison de la conversion d'écosystèmes naturels. <http://terrabrasilis.dpi.inpe.br/app/dashboard/deforestation/biomes/cerrado/increments>
12. <https://insights.trase.earth/yearbook/contexts/brazil-soy/>
13. <https://www.un.org/esa/forests/wp-content/uploads/2019/03/UNFF14-BkgdStudy-SDG13-March2019.pdf>
14. D'après l'étude de Noojipady et al., les émissions brutes de CO2 liées à l'expansion des terres cultivées s'élèvent en moyenne à 16.28 Tg C yr⁻¹ entre 2003 and 2013, ce qui équivaut à 59,85 MtCO2 par an. Noojipady et al. 2017. « Forest carbon emissions from cropland expansion in the Brazilian Cerrado biome - IOPscience ». Disponible sur <https://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/aa5986>.
15. Equivalences calculées grâce à <https://www.epa.gov/energy/greenhouse-gas-equivalencies-calculator>.
16. Rapport Canopée
17. https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2017-11/1709_Manifeste_The_future_of_the_Cerrado_in_the_hands_of_the_market.pdf
18. http://www.mightyearth.org/wp-content/uploads/2016/07/Mighty_MysteryMeat_FR-web.pdf
19. https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2017-11/1709_Manifeste_The_future_of_the_Cerrado_in_the_hands_of_the_market.pdf
20. http://www.mightyearth.org/wp-content/uploads/rapport_soja_WEB_bassdef2.pdf
21. Canopée
22. http://www.mightyearth.org/wp-content/uploads/2016/07/Mighty_MysteryMeat_FR-web.pdf
23. Sobrevila. "The Role of Indigenous Peoples in Biodiversity Conservation: The Natural but Often Forgotten Partners". The International Bank for Reconstruction and Development / THE WORLD BANK. 2008 in https://www.ran.org/wp-content/uploads/2020/03/RAN_Keep_Forests_Standing_vWEB.pdf
24. <https://stories.mightyearth.org/soy-trader-rankings/index.html>
25. https://www.canopee-asso.org/wp-content/uploads/2020/09/Rapport-SOJA_09-2020-1.pdf
26. http://www.mightyearth.org/wp-content/uploads/2016/07/Mighty_MysteryMeat_FR-web.pdf
27. <https://insights.trase.earth/yearbook/contexts/brazil-soy/>
28. Solteam est aussi un important importateur de soja en France.
29. https://www.canopee-asso.org/wp-content/uploads/2020/09/Rapport-SOJA_09-2020-1.pdf
30. <https://stories.mightyearth.org/soy-trader-rankings/index.html>
31. <https://insights.trase.earth/yearbook/contexts/brazil-soy/>
32. http://www.mightyearth.org/wp-content/uploads/rapport_soja_WEB_bassdef2.pdf
33. https://www.canopee-asso.org/wp-content/uploads/2020/09/Rapport-SOJA_09-2020-1.pdf
34. D'après une recherche financière effectuée en vue de leur publication, par secteurs liés à la déforestation, sur le site Forest & Finance. <https://forestsandfinance.org/>
35. Voir la lettre sur le site de Reclaim Finance: https://reclaimfinance.org/site/wp-content/uploads/2020/10/Letter_Deforestation_Soya_Oct2020_vf.pdf
36. AXA, BNP Paribas, BPCE, Crédit Agricole (y compris Amundi), Capital Fund Management, Crédit Mutuel, Groupama, La Banque Postale, ODDO et Société Générale
37. Conformément à l'Accountability Framework Initiative, la date limite ne devrait pas être postérieure au 1er janvier 2020 et devrait être basée sur les meilleures pratiques : dans le cas de l'Amazonie, la date limite est 2008, conformément au moratoire sur le soja.
38. Réponses disponibles sur le site de Reclaim Finance : <https://reclaimfinance.org/site/wp-content/uploads/2020/10/20201023-BNP-Paribas-response-letter-NGO-Coalition-Soy-Traders.pdf>

Crédits photo

Pexels | David Geere Unsplash | Andre Moura Pexels | Pexels | Freepiks

SOJA ET DÉFORESTATION : Les acteurs financiers ne doivent plus être complices

Reclaim Finance est une association affiliée aux Amis de la Terre France fondée en 2020 et 100% dédiée aux enjeux liant finance et justice sociale et climatique. Dans le contexte d'urgence climatique et de perte de biodiversité, une des priorités de Reclaim Finance est de contribuer à l'accélération de la décarbonation des flux financiers. Reclaim Finance lance l'alerte sur les impacts de certains acteurs financiers, dénonce les pratiques les plus nocives et met son expertise au service des autorités publiques et des acteurs financiers désireux de transformer les pratiques existantes de manière à les soumettre aux impératifs écologiques.

contact@reclaimfinance.org

